

COMITE DE QUARTIER



Directeur de publication : Pierre Monnard
Dépôt légal : novembre 2004 - ISSN : 1634-1473
www.comitedequartier.org
comquartierprovinceschavril@gmail.com

Quartier LIBRIÈRE

Dans ce numéro :

- P. 1 : Édito
- P. 2 : Les écoles du quartier
Provinces-Chavril
- P. 3 : Projet TEOL
Café Solidaire
- P. 4 : Trente ans de fidélités
et d'amitiés
Les CILS Fidésiens

avril 2023 - N° 28

Photos : Comité de quartier

QUEL AVENIR POUR NOS ÉCOLES ?

L'école maternelle Herbinère Lebert a fermé en juin 2022.

En novembre 2022, la mairie annonce la fermeture de l'école Louise Chassagne. L'émotion, la colère, l'incompréhension des parents et des habitants est évidente et notre journal s'en fait l'écho.

Les écoles, premier service public communal, sont financées par nos impôts. La commune se doit de mettre à disposition des locaux de qualité, notamment en terme d'isolation, adaptés à de bonnes conditions d'accueil et d'enseignement. C'est un investissement pour l'avenir au service de l'éducation des enfants.

Oui notre commune et le quartier vieillissent. Il y a moins de familles avec des enfants petits. Ce n'est pas surprenant

en raison de la quasi absence de constructions de logements accessibles aux budgets modestes, qui perdure depuis des dizaines d'années dans la commune.

Si des fermetures doivent advenir, comment la municipalité justifie-t-elle qu'elle en décide unilatéralement sans aucune concertation ni échange préa-

lable avec la population ?

Le quartier Provinces Chavril est-il le lieu des fermetures à répétition ? La bibliothèque, le Centre social, la poste, et maintenant les écoles !

La municipalité ne peut pas se contenter d'annoncer une fermeture et peut-être d'autres. Sa responsabilité est de travailler un projet pour un meilleur accueil possible sur le seul site qui demeurera. Elle se doit d'engager les moyens nécessaires à la qualité des espaces d'enseignement et d'activités éducatives à l'intérieur comme à l'extérieur, en concertation avec la communauté éducative.

Depuis plus de trente ans, le comité de quartier plaide et agit pour que la discussion ait lieu. Il a travaillé et participe encore et toujours au maintien de services, d'événements, d'actions pour que le lien social de proximité garde toute sa place.



LES ÉCOLES DU QUARTIER PROVINCES-CHAVRIL

Un point historique, un interview des parents d'élèves et quelles écoles demain pour notre quartier ?

Les écoles du quartier ont été créées au fur et à mesure de la construction des logements. A partir de 1967, l'école élémentaire Paul Fabre (10 salles de classe) et l'école maternelle Grange Bruyère (3 salles de classe) ont accueilli les enfants des immeubles des Provinces. A partir de 1973, l'école élémentaire Robert Schuman (10 salles de classe) et la maternelle Louise Chassagne (4 salles de classe) accueillent les enfants des immeubles de Chavril et du Petit Chavril, la maternelle Herbinière Lebert (4 salles de classe) ceux de Horizon Nord et Sud. L'urbanisation s'est poursuivie avec les immeubles de la Calmeriaie et plus récemment ceux du Vallon des Prés mais les capacités d'accueil ont été suffisantes grâce aux variations de la « carte scolaire ». Les effectifs ont pu être modulés dans les différentes écoles en fonction de la population scolaire. La fréquentation des deux écoles privées, Notre Dame dans le bourg et Ste Thérèse dans le quartier Chantegrillet joue aussi un rôle important dans la répartition des enfants.

Les recensements de la population par l'INSEE montrent que depuis 1975 la population de Ste Foy, stagne autour de 22 000 habitants bien que le nombre de logements ait augmenté et il en est de même dans le quartier.

L'effet sur le nombre d'enfants scolarisés est important, les 15 écoles publiques de Ste Foy accueillait 1830 enfants en 2001 et seulement 1320 en 2022, les écoles maternelles et élémentaires de Chantegrillet ont été fermées respectivement en 2010 et 2019. Les 5 écoles du quartier accueillait 576 élèves (266 en maternelle et 310 en élémentaire) en 2001. A la rentrée 2022 il n'y a plus que 4 écoles, qui accueillent 403 élèves (138 + 265), l'école Herbinière Lebert a été fermée en juillet 2022. Cette évolution est la même sur l'ensemble des écoles publiques de la commune.

La baisse du nombre d'enfants scolarisés est un fait incontestable. L'effet positif de cette baisse a été la libération de salles de classes permettant aux enseignants de créer des salles spécialisées (BCD, informatique, activités manuelles...), facilitant les choix pédagogiques et améliorant la qualité de l'accueil des élèves.

On peut comprendre qu'en vue d'une bonne gestion de l'argent communal il faille envisager la fermeture d'une école. Cependant ce projet de réorganisation des écoles dans le quartier aurait pu être largement anticipé, préparé, travaillé avec tous les acteurs éducatifs, parents, enseignants mais aussi les habitants autour d'un projet global pour leurs écoles.

Interview des parents d'élèves de Chassagne

Comment avez-vous appris la fermeture de la maternelle Louise Chassagne ?

Au conseil d'école du mardi 9 novembre 2022, Monsieur Rodriguez (adjoint à la vie scolaire) a annoncé : « si on continue d'enregistrer une baisse d'effectif, si on doit fermer une école, ce sera Louise Chassagne ». En fait la décision était déjà prise. M^{me} le Maire avait rencontré le directeur avant les vacances de Toussaint et dans un reportage de France 3 elle parlait d'une fermeture en 2024.

Qu'avez-vous fait ?

Les enseignants et les parents ont été très inquiets, choqués de cette annonce et en colère face à une décision

sans discussion en amont.

Un collectif de parents a été créé et a agi tout de suite avec :

Un tract d'information qui expliquait l'importance de cette école sur le quartier pour les parents et leurs enfants. Tract distribué sur le marché, devant les écoles et auprès des commerçants. Une pétition et une adresse mail pour recueillir les réactions et informer.

La pose de deux banderoles, près de l'école, contre cette fermeture.

Une présence le 8 décembre, avec une banderole et la pétition.

Une demande de rencontre avec la Mairie, l'inspecteur de circonscription, les parents. Elle s'est déroulée le 24 janvier 2023, en présence d'une vingtaine de parents.

Nos questions furent les suivantes: quel

est le projet municipal pour les écoles du quartier ? Est-ce une fermeture ou pas ? Pourquoi la municipalité ne prévoit pas de concertation ?

Qu'attendez-vous de la Municipalité, du Comité de quartier ?

Nous attendons de la Mairie un engagement de transparence et d'associer le collectif de parents, les enseignants, les ATSEM ; avec une co-construction du projet pour les écoles. On perçoit que la Municipalité pousse à des réactions individuelles, pour faire aboutir son projet.

Nous attendons du Comité de travailler ensemble sur les projets de quartier, d'être soutenus par rapport aux questionnements que nous avons : Il n'y aura pas de la place pour tout le monde dans les écoles maternelles, comment faire ? Que vont devenir les écoles primaires ensuite ? Quelle conception de la nécessaire proximité des services ?

- collectiflouisechassagne@gmail.com
- www.unepetition.fr/collectiflouisechassagne



Quelles sont vos perspectives ?

Si la Mairie était venue il y a un an en posant le problème de la baisse des effectifs, du coût des locaux, des besoins scolaires sur le quartier et en proposant de travailler cette question, nous ne serions pas dans une position de résistance.

Nous souhaitons réfléchir à la scolarité sur le quartier. Nous voulons être acteurs de la vie sociale ici maintenant : construire des perspectives, des réponses, des propositions.

C'est dans cet esprit que se comprend une des interventions des parents d'élèves faites le soir de la réunion avec la Mairie : « *Nous parents d'élèves avons le sentiment de ne pas être considérés comme parents et citoyens. Dans une concertation en transparence, tous les points de vue se valent* ».

Quelles écoles demain pour notre quartier ?

Des parents et des membres du comité de quartier se sont réunis pour partager les questions que provoquent l'annonce municipale de fermeture de l'école maternelle Louise Chassagne et les effets sur la situation des écoles du quartier dans les années qui viennent. Depuis, à l'AG du Comité de quartier, nous avons appris que les trois classes actuelles, resteraient ouvertes jusqu'à juillet 2025.

Les questions auxquelles la Mairie ne répond pas :

- À quand la fermeture de l'école Robert Schumann ? Mme le Maire a en effet annoncé l'objectif d'une école maternelle et d'une école primaire par quartier. Elle va rencontrer le directeur de l'école prochainement. A quand une information aux « usagers » de l'école, membres de la communauté éducative ?
- Quel projet municipal pour l'accueil des enfants dans les écoles ? Quelles sont les réelles capacités d'accueil, pour combien d'enfants ? Ce sont à ce jour 131 enfants qui sont scolarisés dans les deux maternelles.
- Où vont aller les enfants scolarisés à Grange Bruyère ? Lors de la réunion avec les parents d'élèves, Madame le Maire a dit que les enfants de Louise Chassagne seraient scolarisés à Grange-Bruyère et que les enfants

scolarisés à Grange Bruyère iraient dans les écoles les plus proches (les deux écoles les plus proches sont éloignées = La Plaine et Chatelain) ? Quel périmètre scolaire est proposé ?

- Quels travaux sont nécessaires pour offrir de bonnes conditions d'accueil ? Elles sont actuellement satisfaisantes.
- Quel groupe scolaire municipal qui tienne compte de : l'isolation thermique, du nombre de m² et nombre de classes, de salles d'activités, d'espaces extérieurs suffisants (cour de récréation, végétalisation) des espaces de restauration ?

Quelles conditions d'accueil dans les écoles maternelles du quartier ?

Aujourd'hui l'école maternelle Louise Chassagne bénéficie d'un grand préau, de deux cours de récréation, d'un trajet sécurisé pour arriver à l'école, de quatre salles de classes, dont une consacrée à une BCD. D'autre part la cantine n'est plus aux normes.

L'école Grange Bruyère a trois classes, une cour et un préau petits, une salle de restauration pour l'accueil d'enfants de 3 classes, une BCD. L'inspecteur de circonscription a dit qu'il est possible d'ajouter des préfabriqués !? Ça n'est pas acceptable Mme le maire affirme que des travaux sont possibles à Grange Bruyère, lesquels ? pour combien d'enfants accueillis ?

De quelles écoles avons-nous besoin ? C'est ce que nous allons proposer d'échanger avec les parents et habitants du quartier !

Il n'est pas envisageable d'accepter une fermeture sans qu'il y ait un projet clair où les conditions d'accueil des enfants soient prévues, connues. Il serait légitime que les parents et les enseignants soient concertés sur les conditions d'accueil des enfants dans les écoles du quartier.

Le Café Solidaire se structure en association

Porté depuis un an et demi par un collectif d'associations, il devient officiellement « Café Solidaire de Sainte Foy Lès Lyon ». Il vous accueille à la Maison Communale des Bruyères le mercredi de 10h à 14h. Ouvert à tous, sans contrainte, il permet de discuter autour d'une boisson et /ou de participer à des repas collectifs. Depuis sa création, une quarantaine de personnes se retrouve chaque mercredi. Il se tisse, au fil des semaines, un lien entre les habités et permet à certains de sortir de leur isolement.

PROJET TRAM EXPRESS OUEST LYONNAIS (TEOL)

Une soirée d'échanges et de débats au sujet du projet de Tram Express Ouest Lyonnais est programmée **le mercredi 24 mai 2023 à 20 heures** En présence de **Jean-Charles Kohlhaas, vice-président de la Métropole en charge du Sytral Mobilités.**

Ce projet nous intéresse car Le Tram Express Ouest Lyonnais pourrait avoir un arrêt dans le quartier Provinces Charcot.

Nous souhaitons aborder, dans le cadre de cette soirée, les points suivants :

- l'état d'avancement du projet TEOL,
- le choix entre les options Provinces Charcot, ou St Irénée,
- les contraintes techniques, les avantages, les coûts, et une idée du calendrier de réalisation...

Venez nombreuses et nombreux vous informer et poser vos questions «A consulter : Tramway express de l'ouest lyonnais – Sytral»



30 ans de fidélité et d'amitiés

Le Feu de la St-Jean organisé chaque année, autour du 21 juin, place St-Luc



Notre association voit le jour en 1993 d'un mouvement de protestation contre la suppression de la bibliothèque annexe sur le quartier des Provinces. Malgré les nombreuses interventions auprès des élus, cette annexe est finalement fermée. Certains participants à ce combat décident de se regrouper et fondent le Comité de Quartier Provinces Chavril le 17 février de cette même année.

Ils souhaitent fédérer les énergies pour que la municipalité prenne en compte les besoins de la population d'un des quartiers les plus peuplés de Ste Foy-lès-Lyon qui ressent alors un fort sentiment d'abandon.

Dès 1993, afin de « positiver » et de montrer que même un quartier populaire peut-être lieu de culture, le comité de quartier s'associe à la brocante du Centre Social pour faire deux fois par an la Foire aux livres. Les livres donnés gratuitement, triés et mis en vente à un prix modique, assurent la pérennité du projet. Puis s'ensuit la fermeture du Centre Social des Provinces qui est

ressenti comme un deuxième abandon. Ceci encourage le Comité de Quartier à poursuivre.

Ces événements très douloureux n'affectent pas la détermination à contribuer à faire vivre et reconnaître ce quartier très riche par sa diversité.

Le projet de Point Lecture Associatif élaboré en 1995 sera présenté aux élus, et après de nombreuses tractations, l'idée est enfin retenue. Cette association ouvrira ses portes au public le 6 mars 1999.

Depuis le comité a aidé à la création sur le quartier d'autres associations à caractère social, la ludothèque, le Collectif Accueil Provinces, le Café Solidaire...

Ce travail collaboratif a permis de bâtir de solides amitiés qui perdurent dans le temps. Longue vie au Comité de Quartier pour fêter encore de nombreux anniversaires.

**30 ans l'âge de tous
les possibles !**

Collaboration entre les huit CIL fidésiens

Depuis plusieurs années les Comités d'Intérêts Locaux fidésiens sont présents ensemble lors du forum des associations favorisant la rencontre des bénévoles et les échanges sur différents aspects de la vie dans les autres quartiers de Ste Foy. Au-delà du forum, des réunions ont permis de partager des préoccupations communes, en particulier l'organisation d'animations publiques prisées des habitants et nécessitant beaucoup de matériel. Cela s'est concrétisé par l'harmonisation des calendriers de chacun et la mise en place d'une liste de matériels qui peuvent être prêtés lorsque les demandes associatives sont nombreuses et que la mise à disposition de matériel municipal est insuffisante. De même tous ont répondu présent à l'appel annuel de l'AGUPE pour participer au nettoyage des différents quartiers le 4 mars dernier et il se retrouveront autour du Cil du Centre lors du « Troc plantes » le 14 mai prochain. Cette collaboration mise en place par les associations de quartier est un aspect très positif de la vie communale.

Cil de Beaunant

Cil du Centre

Cil de Chantegrillet

Cil de La Gravière

Cil de La Plaine Chantegrillet

Cil de Montray

CQ Provinces Chavril

Les amis du Grand Vallon

CALENDRIER DU COMITÉ DE QUARTIER

58^{ème} Foire au Livre et Brocante	Dimanche 30 avril 2023, École Paul Fabre et Place Soubeyrat
Soirée Tram Express Ouest Lyonnais	Mercredi 24 mai 2023 à 20 h. à la Maison communale des Bruyères
Feu de la St Jean	Samedi 24 juin 2023, Place St Luc
AG constitutive au Café solidaire	Judi 27 avril 2023 à 20 h. à la Maison communale des Bruyères